

Tribunes publiées dans le Journal n°103



Sylvie Violet

Majorité municipale

Au nom de la majorité municipale

Depuis 2014, nous avons réalisé un effort sans précédent dans l'accueil des jeunes enfants dans les structures municipales. Le retard accablant pris par l'ancienne municipalité pèse aujourd'hui sur les familles blanc-mesniloises, nous constatons qu'entre 2006 et 2014 aucun nouveau berceau n'a été créé. Il y a cinq ans, 233 places en établissement d'accueil du jeune enfant étaient proposées aux familles par le service de la petite enfance. Après avoir engagé un grand plan de création de places en crèches, c'est aujourd'hui 322 places qui sont mises à disposition des parents dans les structures de la ville et au 1er février 2020, nous aurons atteint le nombre de 363, soit une progression de près de 56 % !

En février 2020, une nouvelle crèche de 41 berceaux sera inaugurée en lisière du Parc urbain, à proximité de la future gare du Grand Paris. Cette structure municipale flambant neuve sera gérée par le personnel de la crèche Rosenberg, qui y trouvera un lieu et des conditions de travail sensiblement améliorées. La crèche Rosenberg restera un lieu d'accueil de jeunes enfants, mais du fait de son état vétuste et peu fonctionnel, nous avons décidé de changer son mode de gestion pour la mettre en délégation de service public. Le nouveau gestionnaire se substituera à la collectivité pour entretenir le bâtiment et ainsi améliorer l'accueil de nos chérubins blanc-mesnilois.

Rappelons également que nous avons diversifié les modes de garde en créant un relai petite enfance, qui permet aux familles et aux assistantes maternelles de se rencontrer, d'échanger et d'envisager de futures collaborations.



Jean-Yves Souben

« Vert et Ouvert »

Au nom du groupe Vert et Ouvert

Chaque année, les maires des communes de plus de 50 000 habitants sont tenus de présenter au conseil municipal le rapport de développement durable de l'année précédente. Qu'est ce que le développement durable ? Ce sont les actions menées qui sont à l'intersection de trois axes : social, économique, et environnemental. Le livret en papier glacé qui nous a été remis prouve une fois de plus que cette équipe n'a rien compris au développement durable.

Ce rapport est une énumération d'actions municipales dans le domaine du sport, de la médiation, de la vaccination ou de la réussite scolaire qui n'entrent pas dans le développement durable. En dehors de leur intérêt propre en quoi l'apprentissage des échecs ou le devoir de mémoire de la commémoration du centenaire de la fin de la grande guerre concernent le développement durable ? Dans la plupart des rubriques c'est un inventaire à la Prévert.

Dans « Aménagement et développement du territoire » on peut y voir : « la labellisation des constructions par les promoteurs sur la géothermie ou le solaire ». Supercherie ! C'est imposé par la loi ! La place faite aux circulations douces et particulièrement au vélo est particulièrement éloquente : 640 mètres/ linéaires de pistes cyclables en 2018. Il faudra 140 ans, 7 mois et 15 jours pour pratiquer le vélo en sécurité !

Malgré l'autosatisfaction du maire, on voit bien que ce n'est pas demain que Le Blanc-Mesnil entrera dans le palmarès des nombreuses villes entrées dans la transition écologique.



Didier Mignot

« Blanc-Mesnil au cœur »

Président du groupe Blanc-Mesnil au cœur

La crèche ! Dans la liste des suppressions et privatisations des services municipaux, le maire ajoute la petite enfance en déléguant la gestion de la crèche Rosenberg à une entreprise privée.

Le troc est clair : La ville prend en charge une future crèche de 40 berceaux dont le privé ne veut pas, pour lui en brader une de 60 berceaux plus rentable.

Motivations de cette décision : « la ville ne souhaite pas prendre en charge la responsabilité (...) de l'exploitation du service, ne dispose ni des moyens budgétaires, ni des moyens humains et techniques suffisants ; une gestion en régie ferait peser les coûts de réaménagement des locaux sur le budget de la ville (...) en l'exposant aux risques inhérents à l'exploitation de l'équipement (aléa commercial...) ». Comment peut-on parler d'aléa commercial quand il s'agit d'accueil de jeunes enfants, de plus dans des structures toujours saturées par les demandes ? Quid des personnels ? des agents du nettoyage et du théâtre, déjà privatisés, le savent que trop bien ! A quoi sert le budget de la ville si ce n'est répondre aux besoins des habitant-e-s ?

On peut financer un golf, une académie du sport (privée) et nous « ne disposons pas des moyens budgétaires » pour gérer une crèche ? De qui se moque-t-on ?

La ville est devenue un marché où les entreprises viennent faire leurs courses. On voit avec le nettoyage de nos rues ce que privatiser signifie ! Pour l'accès de tous aux services à la population, il faut les garder sous maîtrise publique.

Contact : bmavenir@gmail.com